

Mérite
municipal
2008



Cahier des réalisations des lauréates et lauréats



Juin 2008

Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR).

Il est publié en version électronique à l'adresse suivante :
www.mamr.gouv.qc.ca.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, 2008

ISBN 978-2-550-53163-0 (imprimé)
ISBN 978-2-550-53164-7 (PDF)

Dépôt légal – 2008
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

Le Mérite municipal...

Le Mérite municipal est un témoignage de reconnaissance à l'égard de personnes ou d'organismes qui ont travaillé d'une façon exemplaire à la préservation de la qualité de la vie des gens de leur milieu.

Selon sa taille, une municipalité appartient à l'une des **classes** suivantes :

- **Classe 1** : 100 000 habitants et plus
- **Classe 2** : 10 000 à 99 999 habitants
- **Classe 3** : 5 000 à 9 999 habitants
- **Classe 4** : 2 000 à 4 999 habitants
- **Classe 5** : 1 999 habitants et moins

Pour chaque classe, les prix sont attribués dans **trois catégories** :

- **Citoyen**
- **Employé municipal**
- **Organisme sans but lucratif**

▶▶ M ^{me} Jeanne-D'Arc Voyer Ville d'Amqui	1
▶▶ Premiers Répondants des Moissons Ville de Beauharnois	2
▶▶ Marché Public de Deschambault Municipalité de Deschambault-Grondines	3
▶▶ M ^{me} Aline Drouin-Prud'homme Ville de Gatineau	4
▶▶ M. Daniel Paquin Ville de Gatineau	5
▶▶ Club des pompiers Région Lac-Mégantic Ville de Lac-Mégantic	6
▶▶ M. Jacques Perron Canton de Landrienne	7
▶▶ M. Guy Séguin Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil	8
▶▶ Club des 50 ans et plus des Monts inc. Ville de Sainte-Anne-des-Monts	9
▶▶ M. Michel Laguë Ville de Saint-Hyacinthe	10
▶▶ M ^{me} Louiselle Ouellet Paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha!	11
▶▶ Festi-Vent sur glace Municipalité de Saint-Placide	12
▶▶ M. Claude Lamontagne Ville de Terrebonne	13
▶▶ Maison Grandi-Ose Ville de Trois-Rivières	14

►► **M^{me} Jeanne-D’Arc Voyer**

Ville d’Amqui

Catégorie	Citoyen
Région administrative	Bas-Saint-Laurent
Classe	3

M^{me} Jeanne-D’Arc Voyer se distingue par la multitude et la diversité des organismes et comités dans lesquels elle s’est engagée ainsi que par la durée de son action bénévole. De toute évidence, elle représente un atout majeur et pour Amqui et ses citoyens.

M^{me} Voyer cumule à elle seule 36 années de bénévolat. En 1972, elle a entamé sa carrière de bénévole de façon incroyablement active, et elle mérite ici que l’on souligne son engagement soutenu. Vaillante, intelligente, toujours prête à donner son appui et à avancer de bonnes idées, depuis quelques décennies, elle partage ses talents et son temps sans rien demander en retour.

Si l’on dénombrerait les multiples comités auxquels M^{me} Voyer a siégé ou siège encore à titre de trésorière, de présidente, de présidente régionale, d’accompagnatrice, d’administratrice ou de marguillière, la liste serait interminable... Depuis 17 ans, elle est notamment directrice technique du Gala Artquimédia; depuis 2006, trésorière du Club de 50 ans et plus; depuis 1999, administratrice et présidente du comité de vérification des finances du Centre de santé et de services sociaux de La Matapédia, pour ne nommer que ces implications.

Tous s’accordent à dire que M^{me} Voyer est appréciée non seulement pour son dévouement extraordinaire, mais aussi pour son éthique professionnelle, son écoute assidue, son ouverture d’esprit par rapport aux opinions de ses pairs, sa grande discrétion, ses inépuisables connaissances dans le domaine des affaires. On ne tarit plus d’éloges sur sa personne. Elle fait preuve d’une générosité sans bornes, toujours disponible, toujours disposée à faire le bien autour d’elle.

Jeanne-D’Arc Voyer est un modèle pour la jeunesse locale et pour tout son entourage. Son grand cœur et son altruisme sont reconnus dans toute la vallée de la Matapédia. On ne compte plus les heures qu’elle consacre à améliorer le sort de ses semblables qui se sentent en confiance avec elle : elle exerce sur eux une influence positive. Au cours de toutes ces années, et encore aujourd’hui, les gens d’Amqui et des municipalités avoisinantes s’inspirent de son exemple et marchent sur ses traces.

En outre, avant de prendre la direction d’organismes ou de comités, M^{me} Voyer prend d’abord le temps de connaître les bénévoles déjà en place. Voilà une excellente preuve de respect, et cela en dit long sur le genre de personne qu’est M^{me} Voyer et sur sa personnalité.

La Ville d’Amqui est fière de compter parmi ses citoyens une personne comme Jeanne-D’Arc Voyer qui permet à la ville de briller à l’échelle régionale et provinciale.

» Premiers Répondants des Moissons

Ville de Beauharnois

Catégorie	Organisme sans but lucratif
Région administrative	Montérégie
Classe	2

Les Premiers Répondants des Moissons est un organisme qui a pour but de compléter le service ambulancier en réduisant le délai de réponse lors de certaines urgences. Les membres qui le composent font plus que de donner un service à la population, ils sauvent des vies, assistent parfois des naissances et apportent une aide humanitaire aux démunis.

Hommes et femmes, bénévoles, donnent des conférences et des formations dans les entreprises, dans les écoles et à divers organismes de la région. Parfaitement autonomes, ces personnes dévouées organisent des campagnes de financement visant à acquérir des équipements toujours à la fine pointe de la technologie.

Depuis 2007, les Premiers Répondants des Moissons a son propre centre de formation, ce qui a pour effet de réduire les coûts et la gestion administrative de l'organisme qui est entièrement assumée par les membres. Lors des interventions, chaque nouveau bénévole est assisté par les plus expérimentés, et ce, pendant une période de six mois. Un suivi est fait par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie et par les premiers répondants eux-mêmes, de façon à évaluer et à améliorer la qualité et la rapidité des interventions.

Très ingénieux, l'organisme assure une disponibilité grâce à une rotation des bénévoles : il a aménagé un horaire hebdomadaire. Un système de pointage a été mis sur pied avec les fonds amassés pour permettre aux bénévoles de porter l'uniforme, ce qui les valorise, induisant chez eux un sentiment d'appartenance.

Les Premiers Répondants des Moissons rédige un bulletin mensuel et le distribue à ses membres, les renseignant sur les formations à venir, sur les modifications aux protocoles, etc. La gestion de l'organisme, des achats et de l'inventaire, même la comptabilité, est entièrement faite par les membres, et toujours bénévolement.

Cet organisme généreux collabore également à de nombreuses activités sur le territoire de la Ville de Beauharnois, prêtant main-forte aux organisateurs. Une flamme anime tous les membres des Premiers Répondants des Moissons, et force est de constater que leur passion est contagieuse.

» **Marché Public de Deschambault**

Municipalité de Deschambault-Grondines

Catégorie	Organisme sans but lucratif
Région administrative	Capitale-Nationale
Classe	4

Tous les samedis d'été, le cœur de Deschambault se transforme en véritable lieu de rencontre et de fête en accueillant le Marché Public de Deschambault. En effet, c'est sur le site historique du Magasin général Paré, au sein d'un des plus beaux villages des environs que, tous les samedis de l'été de 10 h à 14 h, se rencontrent en grand nombre les citoyens de la région et les touristes. Chaque semaine, ces derniers peuvent se procurer des produits frais, sains et biologiques en plus d'échanger divers propos et discuter avec les producteurs. La fréquentation du marché se chiffre à 395 personnes en moyenne par samedi, soit 6 000 personnes pour une première saison.

Le Marché Public de Deschambault est un excellent exemple de projet structurant pour le secteur agroalimentaire de la région. Ce projet a émergé d'une véritable volonté des producteurs portneuvois de se doter d'une structure leur permettant de se rapprocher des consommateurs et de faire la mise en marché de leurs produits en créant un réseau de distribution non traditionnel. Le fait que l'idée provienne des producteurs et que ces derniers se soient directement engagés dans la réalisation du projet est sans aucun doute un facteur de succès déterminant. Enfin, le Marché Public de Deschambault, unique dans la région, permet de la dynamiser et de favoriser l'achat dans la localité.

Le Marché Public de Deschambault démontre sans conteste qu'on peut créer des retombées positives pour la municipalité grâce à la solidarité et à l'organisation. Les consommateurs découvrent des produits régionaux et acquièrent des habitudes d'achat local chez les producteurs de la région. De plus, les nombreuses personnes qui se rendent au marché découvrent du même coup les commerces et attraits touristiques avoisinants. Voilà un bel exemple de succès.

La popularité grandissante des marchés publics a permis au Marché Public de Deschambault d'obtenir une excellente visibilité dans les médias de la région de Québec.

» M^{me} Aline Drouin-Prud'homme

Ville de Gatineau

Catégorie	Citoyen
Région administrative	Outaouais
Classe	1

Venir en aide aux chômeurs est devenu un véritable projet de vie pour Aline Drouin-Prud'homme. À raison d'une quarantaine d'heures par semaine, cette ancienne enseignante a occupé sa retraite en offrant le premier service autonome de formation pour adultes de Gatineau. Elle tire sa révérence après avoir consacré 13 ans à son organisme d'alphabétisation : *Le Tremplin des lecteurs*.

C'est en visitant une soupe populaire que M^{me} Drouin-Prud'homme constate les importants besoins en matière de formation de base, notamment en lecture, en écriture et en calcul. Pour pallier ce manque, elle fonde son centre d'enseignement en plein cœur des quartiers défavorisés. Elle recrute une équipe dynamique qui va l'appuyer afin de mettre en place une structure efficace pour aider les décrocheurs sans emploi, les immigrants, de même que les personnes âgées ou handicapées, à sortir de la pauvreté et à améliorer la qualité de leur vie. Jusqu'à ce jour, une cinquantaine de bénévoles se sont succédé pour former gratuitement presque 400 adultes.

Formatrice hors pair, elle adapte son enseignement aux besoins de cette clientèle. Lorsque cela est nécessaire, elle offre de la formation à domicile. Par une méthode didactique misant sur l'estime de soi, elle réussit à redonner le goût d'apprendre à ses élèves. Elle est soucieuse de faire de chaque personne de passage au *Tremplin des lecteurs* un citoyen responsable. Elle propose donc des cours sur les principes d'une saine alimentation, sur l'importance de s'informer et de suivre l'actualité ainsi que des séances d'initiation à l'informatique.

Le *Tremplin des lecteurs* est reconnu comme un élément essentiel du développement économique de Gatineau. Des prix « hommage » lui ont été décernés par le Diocèse, en 2002, et par la Ville, en 2007. Heureusement, l'organisme est voué à une longue existence grâce aux nombreux partenariats, publics et privés, instaurés par la fondatrice. La toute nouvelle reconnaissance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport assurera une subvention récurrente, ce qui a permis d'engager une directrice générale. Aline Drouin-Prud'homme laisse derrière elle une équipe compétente à qui elle a transmis sa générosité et sa soif de justice sociale. Après 17 000 heures de bénévolat, elle se dirige maintenant vers une retraite doublement méritée.

» M. Daniel Paquin

Ville de Gatineau

Catégorie	Employé municipal
Région administrative	Outaouais
Classe	1

Au cours des quatre prochaines années, le ministère des Transports du Québec investira environ 15 milliards de dollars dans la réfection du réseau routier québécois. Avec toutes ces mises en chantiers, la Ville de Gatineau devait former ses employés à la signalisation adéquate en zone de travaux routiers. Grâce à Daniel Paquin et à son équipe, la Ville est maintenant dotée d'un système de formation nouveau genre qui permettra de prévenir les accidents.

Ce groupe d'employés du Module des infrastructures et de l'environnement a créé un programme de formation basé sur des mises en situation. À l'aide de maquettes, les employés apprennent les divers règlements de la signalisation en zone de travaux. Avant même de se rendre sur leur lieu de travail, ils mettent en pratique les techniques en déplaçant des enseignes, des cônes, des barrières et des véhicules miniaturisés. Par cette approche conviviale, simple et visuelle, ils développent des automatismes importants. Par exemple, on insiste sur l'importance de procéder à l'installation d'une signalisation pour piétons. Dynamique et interactif, le programme est tout particulièrement adapté aux employés de la construction.

Gatineau est la première ville québécoise à avoir adopté une telle approche. La formation se fait aisément en groupe, ce qui a permis de former près de 400 travailleurs depuis 2005. Cette méthode d'apprentissage pourra facilement être utilisée par d'autres municipalités. Elle sera aussi applicable à différentes formations, dont celle sur les techniques de signalisation durant les opérations de déneigement. Devant autant d'avantages, la Commission de la santé et de la sécurité au travail a souligné l'importance de cette initiative en remettant à l'équipe le Prix innovation en 2006. L'Union des municipalités du Québec lui a quant à elle décerné un mérite Ovation municipal en 2007.

En plus de prévenir les accidents, une signalisation adéquate permet d'améliorer la fluidité de la circulation en réduisant l'insécurité des conducteurs. Pour un coût minime, les municipalités peuvent maintenant former leurs employés de voirie à ces techniques. Les travailleurs de Gatineau sont donc prêts pour la grande phase de réfection du réseau routier.

» **Club des pompiers Région Lac-Mégantic**

Ville de Lac-Mégantic

Catégorie	Employé municipal
Région administrative	Estrie
Classe	3

Le tourisme dans la région de Lac-Mégantic se développe rapidement. Chaque année, de plus en plus de visiteurs viennent explorer les multiples sentiers aménagés en forêt. Depuis 2007, grâce au Club des pompiers Région Lac-Mégantic et à ses équipes d'intervention, les amateurs de plein air peuvent s'adonner à leurs activités l'esprit en paix. Le Club des pompiers est le premier organisme à avoir mis sur pied un projet de recherche et de sauvetage rapide en milieu forestier. Un service fort apprécié également des cultivateurs et des travailleurs de la forêt.

Le projet est amorcé en 2004, en collaboration avec la Sûreté du Québec et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Il a coûté 32 000 \$ et nécessité trois années de travail. Aujourd'hui, marcheurs et utilisateurs des sentiers de motoneige et de motoquad peuvent se fier à un système d'affichage qui les aide à s'orienter, mais aussi, en cas de besoin, à indiquer un point de départ aux sauveteurs. Par ailleurs, les membres du Club ayant « géoréférencé » tous les sentiers sur une carte, ceux qui possèdent un GPS portable peuvent donner leur position aux équipes d'urgence.

Rien n'est laissé à l'improvisation. Les équipes d'intervention (policiers, pompiers, ambulanciers) possèdent un protocole efficace qui comprend une description précise du travail de chaque intervenant. Bien sûr, les sauveteurs ont à leur disposition tout le matériel nécessaire à une opération de sauvetage en forêt : une motoquad, une remorque de transport, une remorque pour les blessés, un traîneau, une scie à chaîne, des raquettes, des couvertures, etc.

Grâce au leadership et à l'enthousiasme des membres du Club des pompiers, la population et les associations locales se sont mobilisées pour concrétiser le projet. La Ville de Lac-Mégantic est fière d'offrir, aux amateurs de plein air, aux cultivateurs et aux travailleurs forestiers, un service de sauvetage professionnel qui, un jour, sauvera peut-être des vies.

» M. Jacques Perron

Canton de Landrienne

Catégorie	Employé municipal
Région administrative	Abitibi-Témiscamingue
Classe	1

Depuis plus de 32 ans, M. Jacques Perron est directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité du canton de Landrienne. Après toutes ces années, le nombre de ses réalisations est imposant, mais l'une d'entre elles attire particulièrement l'attention par son originalité : la construction, en 1985, d'une nouvelle école à vocation « santé ».

Au cours des années 80, l'école de Landrienne était devenue totalement désuète. Conscient de la mauvaise image que présentait la municipalité aux citoyens potentiels, et craignant que les résidants eux-mêmes ne la quittent avec leurs enfants, Jacques Perron convainc le maire que la situation a assez duré. Tous les deux avaient à cœur le développement de Landrienne et savaient que ce développement ne pouvait se poursuivre qu'avec la rénovation complète de l'école : il y allait de la survie de la municipalité.

Jacques Perron met aussitôt en branle le projet et entreprend les démarches nécessaires à sa réalisation. La détermination et l'effort soutenu dont il fait preuve ont vite fait d'aplanir les difficultés. Si bien qu'en moins d'une année la nouvelle école ouvre ses portes et propose une approche novatrice. En effet, elle sera la première à offrir des repas santé tous les midis et à élaborer des projets sport-études et d'incitation à l'écriture et à la lecture.

Dans les années 80, alors qu'il n'était pas encore question de réforme scolaire ni de « malbouffe » dans les écoles, Jacques Perron a vraiment fait figure de précurseur. Son intuition était bonne, car plusieurs parents de l'extérieur de Landrienne furent séduits par son initiative et demandèrent l'admission de leurs enfants afin qu'ils profitent d'une éducation plus saine et plus complète. Et ses confrères des autres municipalités s'en sont inspirés rapidement.

M. Jacques Perron a donc gagné son pari : les résidents sont restés fidèles à Landrienne et les citoyens des municipalités voisines ont été attirés par cette nouvelle façon de faire. Et ce sont les enfants qui en bénéficient, eux qui représentent la clé du développement d'une municipalité. Le passé étant garant de l'avenir, si une bataille doit être menée de front pour le bien-être des citoyens, M. Jacques Perron sera sûrement sur la première ligne : un exemple à suivre pour tout le monde municipal.

» M. Guy Séguin

Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Catégorie	Citoyen
Région administrative	Laurentides
Classe	4

C'est en juin 2006 que M. Guy Séguin lance SamediVélo, une activité destinée aux cyclistes de tous les calibres. Le fonctionnement est très simple : pas de frais, ni d'inscription pour les 21 sorties annuelles. Les adeptes du vélo n'ont qu'à se présenter à l'un des cinq départs et à choisir, selon leur capacité ou leur ambition, parmi trois trajets différents.

Le cycliste roule en toute quiétude et en toute sécurité, chaque groupe étant encadré par un chef de file, un chef de queue, un « mécano » et un secouriste, tous des bénévoles dont le nombre s'élève à 28 cette année. À sa première édition en 2006, l'activité a connu un succès immédiat avec au-delà de 1 000 participants. Pour l'année 2007, on en a compté plus de 2 000 : l'objectif que Guy Séguin s'était fixé l'année précédente a donc été largement atteint et dépassé.

Les organisateurs désirent rejoindre tout le monde — personnes seules, couples, familles — du « guère en forme » au sportif exigeant, en passant par le cycliste du dimanche. Un sondage interne révèle que les gens viennent pour garder la forme, pour rencontrer des gens, pour profiter d'une activité en couple ou en famille. Il en ressort un fort sentiment d'appartenance que l'équipe de communication de l'organisme veille à maintenir avec une chronique régulière dans le journal hebdomadaire et un site Internet constamment mis à jour et visité par plus de 12 000 internautes à ce jour.

Mais il y a plus. SamediVélo est une vitrine pour la municipalité, car ses activités attirent des touristes et font découvrir la région d'une façon originale. La Route Verte suscite aussi beaucoup d'intérêt et SamediVélo en fait largement la promotion. L'engouement s'étend bien au-delà de la municipalité, comme en témoigne la présence de cyclistes des municipalités régionales de comté voisines, d'autres provinces et même des États-Unis.

La Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, en appuyant une activité qui tient ses citoyens en bonne forme physique et mentale, démontre un véritable intérêt pour le bien-être de ses résidents. Ainsi motivés, les gens sortent leur vieux vélo de la remise, se remettent en forme et profitent d'une activité en famille ou en groupe. Un comportement sain qu'a largement contribué à implanter M. Guy Séguin avec SamediVélo.

» **Club des 50 ans et plus des Monts inc.**

Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Catégorie	Organisme sans but lucratif
Région administrative	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Classe	3

Le Club des 50 ans et plus des Monts, avec la contribution dynamique du conseil d'administration, assisté de plusieurs bénévoles, a connu une croissance sans précédent au bénéfice de ses membres et de ceux de tout le secteur de la Haute-Gaspésie.

En plus de ses activités traditionnelles — soupers de Noël, de la Saint-Valentin, de la fête des Pères et de la fête des Mères, des parties de cartes et de quilles, de la distribution annuelle d'arbres au public (Jour de la Terre), etc. —, le Club soutient une « popote roulante », Les ti-plats du jeudi, au service des personnes âgées isolées, soit de 35 à 40 bénéficiaires par semaine. En outre, un comité de bénévoles s'assure que les quelque 800 membres reçoivent des vœux d'anniversaire de naissance, pour qu'ils sachent qu'on ne les oublie pas et à quel point ils sont eux aussi importants.

Le nouveau projet du Club consiste en un local d'informatique et en une formation gratuite offerte de février à décembre 2008 (utilisation d'Internet, de courriels, vidéoconférences, photos et diaporamas, de Word et d'Excel) aux aînés afin qu'ils puissent communiquer avec leur famille éloignée par l'entremise d'Internet et communiquer entre eux dans un cadre de loisir et d'information. Les inscriptions ont dépassé largement les espérances : 200 personnes ont entrepris la démarche et traversé la première étape, soit la communication, et 80 personnes suivront le programme au complet.

Ce projet porteur a rapproché de nombreuses personnes éloignées ou isolées; il a permis à plusieurs d'avoir un accès à de nombreuses ressources grâce à Internet. De fait, le service d'accès à Internet continuera d'être offert aux membres, dans le local du Club, même après la fin du programme de formation. Une formule de compagnonnage sera mise en place pour ceux et celles qui n'ont pu se joindre aux premiers participants.

Cette activité permet un désenclavement des municipalités en région éloignée et un accès égal pour tous aux services publics et aux autres ressources accessibles sur la Toile.

Les initiatives nombreuses du Club des 50 ans et plus des Monts sont non seulement offertes à ses membres, mais aussi aux 50 ans et plus des municipalités riveraines et aux membres d'autres clubs affiliés à la Fédération des clubs de l'âge d'or de l'Est du Québec.

» **M. Michel Laguë**
 Ville de Saint-Hyacinthe

Catégorie	Citoyen
Région administrative	Montérégie
Classe	2

M. Michel Laguë est un retraité de l'enseignement qui préside la section Les Maskoutains de la Croix-Rouge depuis plus de neuf ans. En plus de se distinguer comme animateur aux colloques régionaux de la Croix-Rouge de la Montérégie, il innove, en 2007, avec son programme de formation « Ambassadeur Croix-Rouge », un projet inédit qui s'adresse à des élèves de 3^e et de 4^e secondaire. Une première au Québec!

Depuis janvier 2008, les 26 premiers « Ambassadeurs » de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme véhiculent les valeurs de la Croix-Rouge : humanisme, universalité et engagement bénévole. Chaque nouvel Ambassadeur a déjà réalisé un projet à caractère humanitaire, consacrant 25 heures à l'amélioration du bien-être de ses concitoyens.

D'autres sections de la Croix-Rouge, notamment celles de Longueuil et de Saint-Jean-sur-Richelieu, ont entrepris récemment des démarches pour implanter le programme sur leur territoire. Toutes les chances sont de leur côté puisque M. Laguë leur a offert spontanément son aide. Calqué sur le modèle du scoutisme, le projet du Maskoutain lui a valu le surnom de « Baden-Powell de la Croix-Rouge ». Ce qui n'a rien d'étonnant, car il est devenu, au fil des années, un modèle à suivre.

Reconnue par la Société canadienne de la Croix-Rouge, l'initiative de Michel Laguë sera présentée comme projet-pilote innovateur dans le cadre du centenaire de la Croix-Rouge, en 2009. De plus, vu le caractère international du programme « Ambassadeur Croix-Rouge », il est possible qu'il s'étende à d'autres pays.

Les retombées des actions des 26 Ambassadeurs sont aussi stimulantes que diversifiées : le développement personnel des jeunes et leur ouverture aux autres, la promotion de la Croix-Rouge et de ses valeurs et, surtout, la réalisation de 26 projets à caractère humanitaire dans le milieu maskoutain. Une façon efficace de sensibiliser les jeunes à l'importance de l'engagement bénévole et de préparer une relève au service du mieux-être des citoyens du monde. Oui, décidément, Michel Laguë est un bénévole « sans frontières » et un visionnaire!

» M^{me} **Louiselle Ouellet**

Paroisse de Saint-Louis-du-Ha! Ha!

Catégorie	Citoyen
Région administrative	Bas-Saint-Laurent
Classe	2

De nombreux défis attendaient les citoyens de Saint-Louis-du-Ha! Ha! en ce nouveau millénaire. Le vieillissement de la population, la désuétude des bâtiments et l'économie stagnante en auraient découragé plus d'un. Pour Louiselle Ouellet, une enseignante à la retraite, c'était plutôt l'occasion de se retrousser les manches. Grâce à son engagement constant et à ses talents de rassembleuse, les habitants de la paroisse ont retrouvé confiance dans l'avenir de leur petite localité.

Jamais à court d'idées, M^{me} Ouellet trouve aisément des solutions efficaces aux problèmes qu'elle rencontre. Elle a ainsi proposé au conseil municipal d'élaborer une politique familiale pour favoriser les naissances et attirer de nouveaux résidants. L'idée est très bien reçue et M^{me} Ouellet passe à l'action en organisant un souper rencontre qui se tient chaque année depuis sept ans. Cette fête se veut l'occasion idéale pour les nouveaux arrivants de rencontrer les citoyens de cette communauté « tissée serrée ». Afin de célébrer chaleureusement les nouveau-nés, elle distribue avec les membres du Cercle des Fermières des paniers de bienvenue et un certificat de « citoyenneté municipale ».

Lorsque le conseil de la Fabrique a manifesté le désir de se départir du vieux presbytère, M^{me} Ouellet a tout de suite réagi. Elle a formé la Corporation presbytère maison du partage, dont la vocation était de transformer cette richesse patrimoniale en un espace destiné à l'usage d'organismes communautaires et culturels. Sa ténacité lui a permis d'amasser les fonds nécessaires à la rénovation du bâtiment, financement auquel a participé le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.

Grâce à cette citoyenne, la paroisse a bénéficié pendant 10 années d'un bureau d'accueil touristique accrédité. En raison des nouvelles tendances en tourisme, le bureau ferme ses portes cette année. Quant à M^{me} Ouellet, elle continue de s'occuper de son gîte touristique situé dans sa maison ancestrale, tout en s'engageant dans divers organismes comme l'Office municipal d'habitation, le Centre d'accès à Internet et la Table multisectorielle de la famille du Bas-Saint-Laurent. L'avenir de Saint-Louis-du-Ha! Ha! est assuré, d'autant plus que Louiselle Ouellet a su transmettre sa passion et son énergie à ses concitoyens.

» **Festi-Vent sur glace**

Municipalité de Saint-Placide

Catégorie	Organisme sans but lucratif
Région administrative	Laurentides
Classe	5

À Saint-Placide, personne ne se surprend de voir des cerfs-volants dans le ciel en plein mois de février. Depuis 10 ans, le Festi-Vent sur glace a lieu sur le lac (gelé!) des Deux-Montagnes. L'événement revêt un caractère familial et rassembleur, à l'image de la collectivité de Saint-Placide. C'est en effet l'occasion de recevoir parents et amis. La population est fière de participer au seul festival hivernal du genre en Amérique du Nord!

Pour une municipalité de 1 600 citoyens, recevoir 30 000 festivaliers représente tout un défi. Les activités — ateliers de fabrication de cerfs-volants, glissades sur tubes, jeux gonflables, pluies de toutous et de bonbons — s'échelonnent sur deux jours. Le succès de l'événement ainsi que l'ambiance chaleureuse qui a fait sa renommée sont dus en bonne partie à l'équipe de 150 bénévoles dynamiques. Des bénévoles qui partagent l'honneur des nombreux prix attribués au Festival depuis sa création.

En 2008, des cerfs-volistes de France, d'Allemagne, de Suisse ainsi que du Grand Nord québécois sont venus présenter des créations spectaculaires. Par ailleurs, le jumelage entre le Festi-Vent sur glace et le festival Houlgate Plein Vent en France permet de promouvoir l'événement, mais aussi de faire connaître aux Européens la région des Laurentides et le Québec.

Les partenaires d'importance que sont le Parc national d'Oka, Tourisme Laurentides, l'Office touristique des Basses-Laurentides et la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur montrent le sérieux de l'entreprise. Grâce à la mobilisation de tous les bénévoles et de la population, le festival produit des retombées économiques de plus de 200 000 \$. Alors que les festivités du 10e anniversaire sont terminées, on ne peut que souhaiter 10 autres années de vents favorables au Festi-Vent sur glace de Saint-Placide.

» M. Claude Lamontagne

Ville de Terrebonne

Catégorie	Employé municipal
Région administrative	Lanaudière
Classe	2

M. Claude Lamontagne fait son entrée à la Ville de Terrebonne en 1974 à titre de directeur de la récréation. La vocation « loisir » était peu développée à l'époque, mais, avec lui, elle acquerra progressivement ses lettres de noblesse. Après les fusions municipales de 1985 et 2001, il est nommé directeur du loisir et de la vie communautaire à la nouvelle Ville de Terrebonne. Gestionnaire chevronné, il restructure la Direction et en fait l'une des plus importantes de la Ville.

Parmi ses réalisations les plus marquantes, mentionnons : la mise en œuvre de la Politique de soutien à la vie associative et du Plan Action Famille Terrebonne; sa participation au plan directeur des parcs et espaces verts, un plan d'investissement de 15 millions de dollars; le plan d'action de l'accessibilité aux rives et le Parc de la rivière; la Cité du Sport, un investissement de plus de 50 millions de dollars. Et, pour couronner le tout, la toute nouvelle Politique du sport et de l'activité physique, l'une des premières au Québec.

Avec cette politique, la Ville de Terrebonne entend réserver les ressources financières, matérielles et humaines pour répondre efficacement aux besoins de sa population. La politique favorisera également le partenariat entre les organismes du milieu et permettra de consolider la structure de la Direction du loisir et de la vie communautaire. Les objectifs de Claude Lamontagne — reconnaître le sport et l'activité physique comme des facteurs essentiels au mieux-être, amener les citoyens à adopter de saines habitudes de vie — sont désormais assurés. D'autres municipalités s'inspireront sûrement de cette politique.

Reconnu comme l'un des meilleurs gestionnaires en loisir au Québec, M. Lamontagne est tout autant un homme de vision : proche de sa communauté, il croit que les organismes communautaires font partie intégrante de la qualité de la vie d'une municipalité. Si la Ville de Terrebonne a d'excellentes relations avec le milieu communautaire, c'est en partie grâce à lui. En septembre prochain, après 34 années de bons et loyaux services, M. Claude Lamontagne quittera son poste... et tous le regretteront!

» **Maison Grandi-Ose** Ville de Trois-Rivières

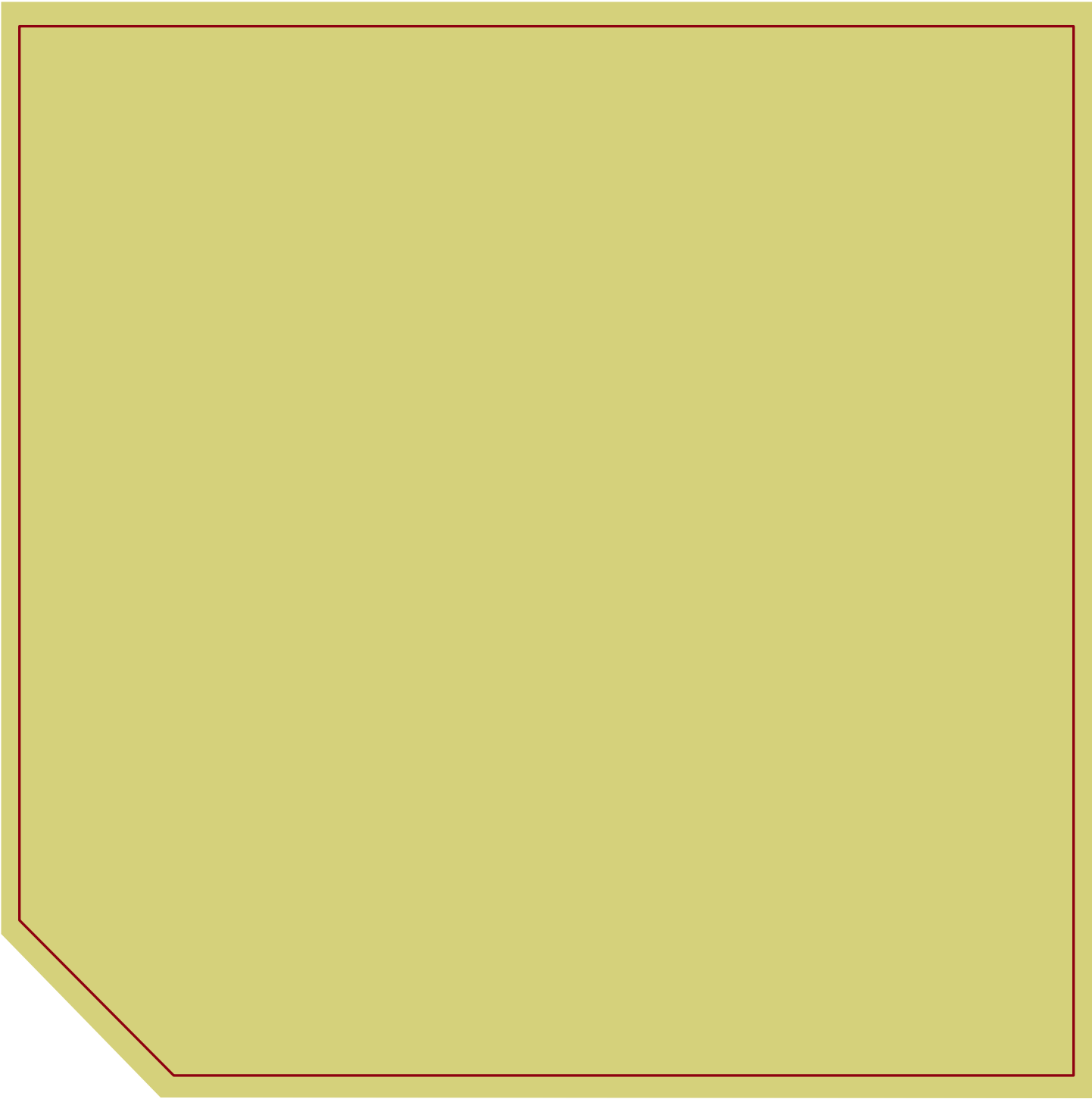
Catégorie	Organisme sans but lucratif
Région administrative	Mauricie
Classe	1

La Ville de Trois-Rivières a adopté quatre politiques autour des thèmes de la famille, du développement social, des loisirs municipaux et de l'intégration des personnes handicapées. Grâce à l'organisation d'activités de loisirs adaptées, dont un camp de jour, la Maison Grandi-Ose répond avec succès à ces objectifs.

Créée en 2003, la Maison Grandi-Ose offre aux parents d'enfants handicapés des services de gardiennage, de soutien, de répit et d'accompagnement. Grâce aux subventions de la Ville, la Maison a pu abaisser sensiblement les coûts d'inscription à son camp de jour estival. Des 1 025 \$ nécessaires pour inscrire un enfant en 2006, il en coûtait seulement 125 \$ l'été dernier. Ainsi, le nombre d'enfants qui ont pu participer est passé de 39 à 67!

La Maison connaît un tel succès en 2007 qu'elle obtient son accréditation auprès du Service des loisirs de la Ville de Trois-Rivières. Elle est maintenant considérée au même titre que les quatre autres centres communautaires. La Maison Grandi-Ose est reconnue comme un centre novateur et unique par l'Office des personnes handicapées du Québec. De plus, l'Union des municipalités du Québec a sélectionné le projet de camp de jour comme finaliste au concours « Mérite Ovation », qui honore les plus remarquables initiatives du monde municipal. Aussi, lors des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, la directrice générale de la Maison et le coordonnateur des loisirs communautaires de la Ville ont pu partager leur inspirante expérience avec les congressistes de toute la province.

Plusieurs parents remarquent des progrès chez leur enfant après un passage au centre, comme le souligne M^{me} Tellier en parlant de son fils : « D'enfant solitaire et renfermé, il est maintenant plus ouvert, plus sûr de lui et plus sociable ». Les activités organisées par la Maison Grandi-Ose sont des occasions en or pour aider les jeunes handicapés à s'intégrer socialement. Bravo aux professionnels attentionnés et à leur coordonnatrice, M^{me} Dorothée Leblanc!



www.mamr.gouv.qc.ca

**Affaires municipales
et Régions**

Québec 